AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C0559
FR0000120354-FS0211

24 février 2016

Déclaration de franchissements de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

VALLOUREC

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 23 février 2016, la société de droit suisse UBS AG (Bahnhofstrasse 45, CH-8001 Zurich, Suisse) a déclaré avoir directement et indirectement franchi en hausse, le 17 février 2016, par suite d'une acquisition d'actions VALLOUREC hors marché, le seuil de 5% du capital de la société VALLOUREC et détenir, à cette date, 6 984 791 actions VALLOUREC[1] représentant autant de de droits de vote, soit 5,15% du capital et 4,75% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
UBS AG	3 519 577	2,59	3 517 577	2,40
UBS Switzerland AG	3 465 115	2,55	3 465 115	2,36
UBS Financial Services Inc.	99	0,00	99	0,00
Total UBS Group AG	**6 984 791**	**5,15**	**6 984 791**	**4,75**

Le déclarant a précisé détenir, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce, 4 830 248 actions VALLOUREC réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) :

- 1 faculté de rappel des actions faisant l'objet d'un prêt de titres portant sur 712 561 actions VALLOUREC, exerçable à tout moment ;
- 1 faculté de rappel des actions détenues à titre de collatéral portant sur 4 117 588 actions VALLOUREC, exerçable à tout moment ; et
- 99 American Depository Receipts portant sur 99 actions VALLOUREC.

Le déclarant a précisé détenir, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce, 351 859 actions VALLOUREC (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) résultant de la détention de :

- 1 contrat « equity swaps » à dénouement en espèces, arrivant à échéance le 22 septembre 2017, portant sur 351 859 actions VALLOUREC.

[1] Dont 5 182 107 actions VALLOUREC assimilées au titre des articles L. 233-9 I, 4° et 4° bis du code de commerce.
[2] Sur la base d'un capital composé de 135 688 432 actions représentant 146 945 756 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

2. Par courrier reçu le 23 février 2016, la société de droit suisse UBS AG (Bahnhofstrasse 45, CH-8001 Zurich, Suisse) a déclaré avoir directement et indirectement franchi en baisse, le 18 février 2016, par suite d'une cession d'actions VALLOUREC hors marché, le seuil de 5% du capital de la société VALLOUREC et détenir 5 798 449 actions VALLOUREC[3] représentant autant de de droits de vote, soit 4,27% du capital et 3,95% des droits de vote de cette société[4], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
UBS AG	3 414 030	2,52	3 414 030	2,32
UBS Switzerland AG	2 384 320	1,76	2 384 320	1,62
UBS Financial Services Inc.	99	0,00	99	0,00
Total UBS Group AG	**5 798 449**	**4,27**	**5 798 449**	**3,95**

Le déclarant a précisé détenir, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce, 4 255 286 actions VALLOUREC réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) :

- 1 faculté de rappel des actions faisant l'objet d'un prêt de titres portant sur 712 561 actions VALLOUREC, exerçable à tout moment ;
- 1 faculté de rappel des actions détenues à titre de collatéral portant sur 3 542 626 actions VALLOUREC, exerçable à tout moment ; et
- 99 American Depository Receipts portant sur 99 actions VALLOUREC.

Le déclarant a précisé détenir, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce, 351 859 actions VALLOUREC (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) résultant de la détention de :

- 1 contrat « equity swaps » à dénouement en espèces, arrivant à échéance le 22 septembre 2017, portant sur 351 859 actions VALLOUREC.

———

[3] Dont 4 607 145 actions VALLOUREC assimilées au titre des articles L. 233-9 I, 4° et 4° bis du code de commerce.
[4] Sur la base d'un capital composé de 135 688 432 actions représentant 146 945 756 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.